



Ville d'Asnières-sur-Seine

Plan Local d'Urbanisme

7 a. 10 - Périmètre Boil Over

P.L.U approuvé par délibération
du Conseil Municipal en date du
26 juin 2006

Modification approuvée par
délibération
du Conseil de Municipal en date
du 4 février 2010



Porter à connaissance des zones de danger dues au phénomène BOIL OVER autour des dépôts pétroliers

Dans le cadre de la directive SEVESO II du 9 décembre 1996, concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, le scénario BOIL OVER doit être pris en considération pour l'établissement des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) et pour la maîtrise de l'urbanisation dans le cadre des documents d'urbanisme.

Ce phénomène consiste, suite à un incendie non maîtrisé d'un réservoir contenant un combustible, en la production d'un phénomène de bouillonnement entraînant de violentes projections de combustibles et la constitution d'une boule de feu.

La commune d'Asnières-sur-Seine est concernée par le dépôt pétrolier TOTAL situé sur les territoires des communes de Clichy la Garenne et de Saint-Ouen. Par conséquent, l'Etat a demandé de prendre en considération le scénario BOIL OVER dans le PLU d'Asnières-sur-Seine.

Le périmètre concerné par le risque figure sur la carte jointe.

DEPOT PETROLIER TOTAL

L'ILE-SAINT-DENIS



ASNIERES

DEPOT TOTAL

ST-OUEN

CLICHY

PARIS

PERIMETRES DE SECURITE

Périmètre Z1

Périmètre Z2

Echelle: 1/10 000

